



CROS
NORMANDIE

Nicolas MARAIS
Président

Oissel, le 27 MARS 2018

M. Jean-Paul LECOQ
Député Seine-Maritime (8^e circonscription)
12 Rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

NM/SL/61

LE MOUVEMENT SPORTIF NORMAND TRES INQUIET SUR LES CONSEQUENCES DES ORIENTATIONS CNDS 2018 POUR LES LIGUES COMITES ET CLUBS NORMANDS

A la suite des dernières orientations budgétaires du CNDS 2018, le mouvement sportif Normand dénonce une situation dangereuse et a exprimé sa grande inquiétude sur la baisse importante du budget alloué aux Ligues, Comités et clubs Normands lors de la commission territoriale qui s'est réunie le 20 mars 2018.

En effet, la campagne CNDS 2018 est marquée par une diminution notable de la part territoriale, un recentrage des priorités vers des missions à caractère social et une réorientation des crédits à hauteur de 50 % vers les territoires carencés (Quartiers Politiques de la Ville (QPV) et Zones de Revitalisation Rurale (ZRR))

Pour la région Normandie, l'enveloppe de la part territoriale passe de 6.389.338 € en 2017 à 4.999.653 € en 2018 (- 21,75 %). Si l'on extrait l'enveloppe « Emploi et Apprentissage », et l'appel à projet « J'apprends à nager », la baisse des subventions affectées aux Ligues, Comités et Clubs est de 30%.

Cette diminution et les modifications importantes des orientations vont durement impacter les moyens d'actions du mouvement sportif.

De plus, la suppression des aides pour l'accès au sport de haut-niveau et pour la formation des bénévoles sont de nature à priver les structures territoriales de leur corps de métier. La réorientation des crédits à hauteur de 50 % vers les territoires carencés, interdit à de nombreuses associations la possibilité de s'inscrire dans ce nouveau dispositif.

Nombre de responsables d'associations, notamment dans les zones rurales, renonceront à présenter un dossier de demande de subvention, faute de pouvoir s'adapter aux nouvelles priorités.

Une rumeur se fait grandissante que notre département ministériel perdrait un nombre important de postes de cadres techniques qui ont fait le succès et le développement du sport dans notre pays et que le monde entier nous envie.

Enfin, un nombre important de nos disciplines sportives sont progressivement en train de digérer une réforme territoriale décidée dans des délais très contraints qui aujourd'hui a généré plus de charges financières pour nos Ligues et Comités Régionaux, accru le risque d'éloignement pour les clubs des centres décisionnels territoriaux et a engendré des désaffections de nombreux dirigeants bénévoles.

Nous comprenons donc l'incompréhension qui domine nos Clubs, Comités Départementaux et Ligues qui espéraient que l'attribution des JO 2024 à la France lancerait un mouvement d'une ampleur nationale ; alors qu'à ce jour c'est leur fonction sociale qui est menacée.

En votre qualité de parlementaire, je vous remercie de bien vouloir porter attention aux réclamations des milliers de bénévoles qui œuvrent en faveur du sport sur l'ensemble du territoire national, et si cela vous est possible, de faire part de ces inquiétudes aux représentants des pouvoirs publics nationaux.

En cette période de préparation des jeux olympiques et paralympiques de 2024 à PARIS, l'action de ces bénévoles dans les clubs est déterminante pour la détection et la formation de nos futures champions.

Le mouvement sportif Normand attend beaucoup de vos échanges et actions pour répondre à ces inquiétudes et forme l'espoir qu'il sera en mesure dans un délai très bref, d'adresser aux Clubs, Comités et Ligues un message d'avenir positif.

Tous mes collègues du Comité Régional Olympique et Sportif Normandie et moi-même nous tenons bien entendu à votre disposition pour un entretien avec vous à ce sujet.

Comptant sur votre soutien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sincères salutations sportives.

Nicolas MARAIS

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.